

# TURKEY RIGHTS MONITOR



Numéro 134 | 9-15 janvier 2023

(Les liens vers les sources correspondantes se trouvent sur la version en langue anglaise.)

## DÉTENTIONS ET ARRESTATIONS ARBITRAIRES

Tout au long de la semaine, les procureurs ont ordonné la détention d'au moins 87 personnes pour des liens présumés avec le mouvement Gülen. En octobre 2020, un avis du Groupe de travail des Nations unies sur la détention arbitraire (GTDA) a déclaré que l'emprisonnement généralisé ou systématique de personnes ayant des liens présumés avec le groupe pouvait constituer un crime contre l'humanité. Solidarity with OTHERS a compilé une base de données détaillée pour suivre les détentions massives liées à Gülen depuis un coup d'État manqué en juillet 2016.

**9 janvier** : Des rapports ont révélé que Hamdin Ördek, un détenu malade incarcéré à Giresun, a perdu la vie le 4 janvier, peu de temps après sa libération le 29 décembre.

## DISPARITIONS FORCÉES

Aucune nouvelle de Yusuf Bilge Tunç, un ancien travailleur du secteur public qui a été licencié par un décret-loi au cours de l'état d'urgence de 2016-2018 et qui a été signalé disparu le 6 août 2019 dans ce qui semble être l'un des derniers cas d'une série de disparitions forcées présumées de critiques du gouvernement depuis 2016.

## LIBERTÉ DE RÉUNION ET D'ASSOCIATION

**9 janvier** : La Cour constitutionnelle a jugé que la condamnation d'un homme pour terrorisme en raison de son appartenance à une association violait ses droits.

**10 janvier** : Un tribunal d'Istanbul a décidé d'acquitter 40 personnes jugées pour leur participation à une manifestation ouvrière.

**13 janvier** : Les procureurs de Tunceli ont inculpé 19 personnes arrêtées pour avoir participé aux célébrations du Newroz dans la province.

**13 janvier** : La police d'Izmir est intervenue dans une manifestation organisée par le HDP, détenant brièvement 2 dirigeants du parti.

**13 janvier** : La police de Van est intervenue dans une fête folklorique organisée dans un campus universitaire, détenant brièvement 7 personnes.

**13 janvier** : Le bureau du gouverneur de Hakkari a émis une interdiction de tous les rassemblements en plein air pour une période de 15 jours. L'interdiction est en vigueur dans la province depuis janvier 2022.

**15 janvier** : La police d'Istanbul a arrêté 14 personnes qui revenaient d'une manifestation.

## LIBERTÉ D'EXPRESSION ET DES MÉDIAS

**9 janvier** : L'Association des journalistes Dicle Firat (DFG) a publié un rapport selon lequel un journaliste turc a été tué et 65 autres agressés physiquement en 2022. Le rapport note également que 39 journalistes ont été envoyés en prison tout au long de l'année.

**9 janvier** : Un tribunal d'Istanbul s'est prononcé en faveur du journaliste Bülent Kılıç qui a subi des violences policières en juin 2021, ordonnant à l'État de lui verser des dommages et intérêts.

**10 janvier** : La police d'Istanbul a arrêté le journaliste Sezgin Kartal. Le 13 janvier, Kartal a été arrêté par un tribunal pour des accusations liées au terrorisme.

**10 janvier** : Un tribunal d'Ankara a ordonné au chef de l'opposition Kemal Kılıçdaroğlu de verser des dommages et intérêts aux présidents pour l'avoir insulté dans des propos publics.

**10 janvier** : Au moins 171 journalistes ont comparu devant les tribunaux, 11 journalistes ont été détenus et 8 journalistes ont été agressés au cours du dernier trimestre 2022, selon un nouveau rapport de surveillance.

**10 janvier** : Un tribunal d'Istanbul a décidé d'acquitter le journaliste Ender İmrek qui a été jugé pour avoir insulté le président en raison de ses reportages.

**11 janvier** : Un tribunal a condamné la défenseuse des droits humains Şebnem Korur Fincancı à 2 ans, 8 mois et 15 jours de prison pour avoir diffusé de la propagande terroriste dans des propos où elle demandait une enquête sur les allégations selon lesquelles l'armée turque aurait utilisé des armes chimiques dans le nord de l'Irak. Le tribunal a également décidé de libérer Fincancı de prison.

**11 janvier** : Le Conseil suprême de la radio et de la télévision (RTÜK), l'organisme de réglementation de la radiodiffusion, inflige une amende monétaire à la chaîne de télévision Halk en raison d'un programme dans lequel RTÜK a été critiqué. L'agence a également imposé des suspensions temporaires de diffusion sur la chaîne TV5 pour avoir accueilli l'ancien footballeur et député Hakan Şükür et sur Radio Sputnik pour une émission mettant en lumière des allégations de mauvais traitements dans les prisons.

**11 janvier** : Un tribunal d'Ankara a décidé de bloquer l'accès à au moins 3 reportages couvrant des allégations d'inconduite judiciaire impliquant İrfan Fidan, membre de la Cour constitutionnelle.

**11 janvier** : Un tribunal d'Istanbul a décidé de bloquer l'accès à au moins 2 reportages ainsi qu'à une chronique d'opinion sur des allégations impliquant une société de conseil militaire dirigée par un ancien assistant présidentiel.

**11 janvier** : Un tribunal d'Ankara a décidé de bloquer l'accès à au moins 3 reportages couvrant des allégations de corruption impliquant l'assistant présidentiel Metin Kıratlı.

**11 janvier** : Les procureurs allemands de Darmstadt ont rejeté la demande d'assistance judiciaire d'un tribunal turc dans le procès du chanteur Ferhat Tunç, au motif que cela violerait son droit à la liberté d'expression. Tunç est jugé pour avoir insulté le président turc en raison de ses publications sur les réseaux sociaux en 2018.

**11 janvier** : Un tribunal d'Istanbul a décidé d'acquitter la politicienne de l'opposition Canan Kaftancıoğlu des accusations d'avoir insulté l'assistant présidentiel Fahrettin Altun. Kaftancıoğlu a été jugée pour ses commentaires sur les allégations selon lesquelles Altun aurait fait construire sa maison à Istanbul sans permis.

**12 janvier** : Une cour d'appel de Diyarbakır a confirmé la condamnation du photojournaliste Abdurrahman Gök, qui a été jugé pour avoir diffusé de la propagande terroriste pour avoir pris des photos d'un étudiant universitaire abattu par la police en 2017.

**12 janvier** : Un tribunal d'Istanbul a décidé d'acquitter Mika Can Raun qui a été jugée en raison d'une vidéo qu'elle a partagée sur les réseaux sociaux où elle a été vue en train de jeter un billet dans les toilettes.

**13 janvier** : Un tribunal d'Istanbul a condamné le politicien de l'opposition Nurullah Efe à 1 an, 9 mois et 26 jours de prison pour avoir insulté le président dans un article d'opinion.

**13 janvier** : Un tribunal d'Ankara a décidé de bloquer l'accès à au moins 2 reportages et une chronique d'opinion sur le procureur Alev Ersan Albuz qui aurait été retiré d'une enquête sur un fémicide pour avoir été trop lent.

**13 janvier** : Un tribunal d'Ankara a décidé de bloquer l'accès à au moins 3 reportages couvrant des allégations concernant un groupe religieux lié au ministère de la Santé.

**13 janvier** : Un tribunal d'Aydın a décidé d'acquitter le musicien Kadir Çat, qui a été jugé pour des accusations liées au terrorisme pour une chanson qu'il a chantée lors d'un rassemblement du HDP.

**14 janvier** : La police de Van convoque le journaliste Oktay Candemir pour un interrogatoire dans le cadre d'une enquête ouverte contre lui en raison de ses reportages.

## LIBERTÉ DE CIRCULATION

**13 janvier** : La police de l'aéroport d'Istanbul a empêché le député HDP Kemal Bülbul de se rendre à l'étranger, invoquant une mesure administrative à son encontre.

## DÉFENSEURS DES DROITS HUMAINS

**11 janvier** : Un tribunal a condamné la défenseuse des droits humains Şebnem Korur Fincancı à 2 ans, 8 mois et 15 jours de prison pour avoir diffusé de la propagande terroriste dans des propos où elle demandait une enquête sur les allégations selon lesquelles l'armée turque aurait utilisé des armes chimiques dans le nord de l'Irak. Le tribunal a également décidé de libérer Fincancı de prison.

## INDÉPENDANCE JUDICIAIRE ET ÉTAT DE DROIT

**9 janvier** : Les procureurs d'Ankara ont refusé de poursuivre les gardiens de prison accusés d'avoir fouillé à nu 5 journalistes emprisonnées dans une prison pour femmes de la province.

**11 janvier** : Un tribunal d'Ankara a décidé de bloquer l'accès à au moins 3 reportages couvrant des allégations d'inconduite judiciaire impliquant İrfan Fidan, membre de la Cour constitutionnelle.

**11 janvier** : La Cour constitutionnelle a rendu une décision historique en faveur d'une requérante qui affirmait qu'elle avait été empêchée de retirer de l'argent de son compte à la Bank Asya, aujourd'hui fermée, parce qu'elle était soupçonnée d'appartenir au mouvement Gülen.

## MINORITÉ KURDE

**9 janvier** : Une prison d'Ankara a imposé des sanctions disciplinaires aux détenues Rojdan Eraz et Ayşe Yağcı, suspendant leur droit de visite pendant 1 mois pour avoir scandé des slogans en kurde sur les droits des femmes.

**13 janvier** : La police de l'aéroport d'Istanbul a empêché le député HDP Kemal Bülbul de se rendre à l'étranger, invoquant une mesure administrative à son encontre.

**13 janvier** : Les procureurs de Tunceli ont inculpé 19 personnes arrêtées pour avoir participé aux célébrations du Newroz dans la province.

**13 janvier** : La police d'Izmir est intervenue dans une manifestation organisée par le HDP, détenant brièvement 2 dirigeants du parti.

**13 janvier** : Un tribunal d'Aydın a décidé d'acquitter le musicien Kadir Çat, qui a été jugé pour des accusations liées au terrorisme pour une chanson qu'il a chantée lors d'un rassemblement du HDP.

## CONDITIONS CARCÉRALES

**9 janvier** : Une prison d'Ankara a imposé des sanctions disciplinaires aux détenues Rojdan Eraz et Ayşe Yağcı, suspendant leur droit de visite pendant 1 mois pour avoir scandé des slogans en kurde sur les droits des femmes.

**10 janvier** : Une prison pour femmes à Mersin aurait exclu les prisonnières politiques des activités communes et imposé des restrictions sur le nombre de livres que les détenues peuvent posséder. Le même établissement pénitentiaire a également transféré une détenue en raison de ses commentaires lors d'un appel téléphonique avec sa famille.

**12 janvier** : Une prison de Bursa a imposé des sanctions disciplinaires aux détenus Abdullah Öcalan, Ömer Hayri Konar, Veysi Aktaş et Hamili Yıldırım, suspendant leur droit de visite pendant 3 mois.

**14 janvier** : Les gardiens d'une prison d'Ankara ont empêché des détenus de se parler lors d'une activité sportive commune.

**14 janvier** : Des rapports ont révélé qu'une prison de Rize n'avait pas fourni d'eau du robinet aux détenus au cours des 2 dernières semaines.

## RÉFUGIÉS ET MIGRANTS

**11 janvier** : Une ONG norvégienne a signalé qu'un total de 988 incidents de refoulement ont été enregistrés dans la mer Égée l'année dernière, ce qui représente une augmentation de 57,1 % par rapport à 2021.

## TORTURE ET MAUVAIS TRAITEMENTS

**9 janvier** : Les procureurs d'Ankara ont refusé de poursuivre les gardiens de prison accusés d'avoir fouillé à nu cinq journalistes emprisonnées dans une prison pour femmes de la province.

**9 janvier** : La chanteuse kurde Hozan Canê a accordé une interview dans laquelle elle a raconté les mauvais traitements subis lors de son emprisonnement en Turquie. Elle a également révélé les mauvais traitements infligés aux membres emprisonnés du mouvement Gülen, dont elle avait été témoin à la même époque.

**12 janvier** : Les gardiens d'une prison d'Elazığ ont agressé physiquement le détenu Mahsum Sarp, lui cassant les dents.

**13 janvier** : Les gardiens de la prison de Giresun maltraitent physiquement les détenus İsmail Taylan et İsa Aslan et menacent verbalement d'autres prisonniers détenus dans leur cellule. Les victimes auraient subi des blessures à la suite des violences physiques.

## **RÉPRESSION TRANSNATIONALE**

**11 janvier** : Les procureurs allemands de Darmstadt ont rejeté la demande d'assistance judiciaire d'un tribunal turc dans le procès du chanteur Ferhat Tunç, au motif que cela violerait son droit à la liberté d'expression. Tunç est jugé pour avoir insulté le président turc en raison de ses publications sur les réseaux sociaux en 2018.

**13 janvier** : Le gouvernement suédois a rejeté la demande de la Turquie d'extradition de 4 citoyens turcs, dont un ancien chef de la police qui a participé à une enquête sur la corruption en 2013 qui visait des membres de haut rang du gouvernement turc. La Turquie exige l'extradition de 42 personnes, pour la plupart des dissidents politiques, comme condition préalable à la ratification de l'adhésion de Stockholm à l'OTAN.